

Image not found or type unknown



# Declaration du prix de vente d une maison

Par **willy j 84**, le **26/03/2015** à **20:11**

venant d heriter d un bien que jai mis en vente sur lequel un compromis a été signe le notaire me demande de declarer a l etat le prix de vente de l agence immobiliere et non le montant qui me revient.Alors que sur le compromis il est bien stipule mon prix net,et le montant pour l agence

merci pour votre reponse